

La pêche thonière dans le Pacifique occidental et central : bilan de l'activité halieutique et état actuel des stocks de thonidés (2010)

Le Pacifique occidental et central abrite la plus grande zone de pêche thonière du monde, laquelle est située dans la zone d'application de la Convention portant création de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC).

On y trouve à la fois de petites entreprises artisanales, qui pêchent dans les eaux côtières des États et Territoires océaniques, et de grandes entreprises industrielles de pêche à la senne, à la canne et à la palangre, qui opèrent tant dans les zones économiques exclusives des États et Territoires océaniques que dans les eaux internationales.

À partir de données halieutiques et biologiques détaillées, dont certaines remontent aux années 50, nous avons évalué les tendances récentes et l'état actuel des stocks des quatre principales espèces de thon ciblées par les pêcheurs :

- Bonite (*Katsuwonus pelamis*)
- Thon jaune (*Thunnus albacares*)
- Thon obèse (*T. obesus*)
- Germon du sud (*T. alalunga*)

Les données qualifiées de « provisoires » seront revues dès que nous aurons reçu et traité l'ensemble des données pour 2010.

Principaux messages et recommandations du rapport

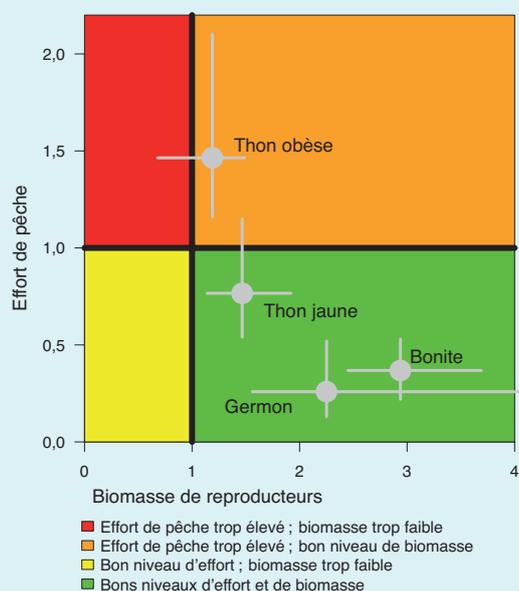
Les pêcheries thonières sont en meilleure santé dans le Pacifique occidental et central que partout ailleurs dans le monde. Sur une échelle de 1 à 10, nous leur donnons une note de 6-7, soit notre feu vert avec quelques passages à l'orange.

La surpêche du thon obèse se poursuit. En d'autres termes, l'effort de pêche est supérieur au niveau d'exploitation durable du stock. Des quatre espèces visées, le thon obèse est également l'espèce dont le stock reproducteur s'est le plus appauvri. Si l'espèce n'est pas menacée d'extinction, et ne le sera probablement jamais, une réduction de l'effort de pêche s'impose.

S'agissant du thon jaune, de la bonite et du germon du sud, le rapport d'évaluation fait état d'une exploitation modérée et d'une relative bonne santé des stocks. Cela ne signifie pas pour autant que l'on peut se permettre d'augmenter les prises. Une gestion responsable de la pêche est requise si l'on veut préserver la rentabilité de la pêche et la sécurité alimentaire. Il est temps de penser à limiter le niveau des captures (ou l'effort de pêche) à peu près aux niveaux actuels.

Recommandations

- Réduire l'effort de pêche du **thon obèse** d'au moins 32 % par rapport aux niveaux moyens de 2006-2009 afin de garantir l'exploitation durable du stock.
- Limiter l'effort de pêche du **thon jaune** à son niveau actuel dans le Pacifique occidental équatorial.
- Envisager de limiter la pêche de la **bonite** afin de préserver la bonne santé de ce stock vital pour l'activité halieutique, de maximiser le rendement économique de la pêche et d'assurer la sécurité alimentaire des populations océaniques.

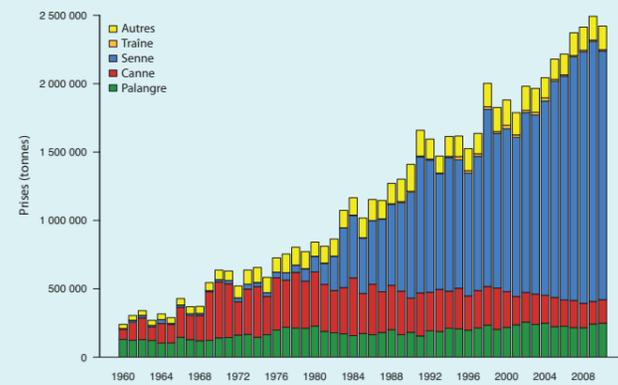


Prises de thonidés – 2010, presque une année record

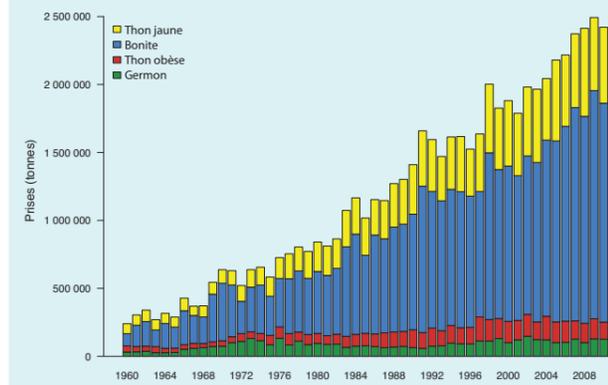
Le total provisoire des captures de thonidés pour l'année 2010 :

- s'élève à 2 421 113 tonnes ;
- se situe au deuxième rang des prises records ;
- est inférieur de 71 673 tonnes au record de 2009 (2 492 786 tonnes) ;
- représente 83 % du total des prises dans l'océan Pacifique (2 911 918 tonnes) ;
- représente 60 % des captures mondiales de thonidés (4 017 600 tonnes, total provisoire).

On constate historiquement une hausse tendancielle des captures totales de thonidés, qui s'explique avant tout par l'augmentation, depuis les années 80, des prises réalisées à la senne.



Prises de thonidés par espèce



Prises par engin de pêche



Senne : 3^e rang des prises records, derrière les prises de 2009 et de 2008

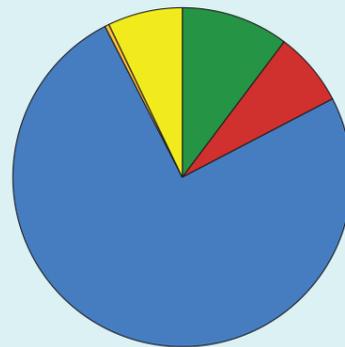


Palangre : 2^e rang des prises records de cette décennie. Inférieures de 8 % au record de 2002 (256 582 tonnes)



Canne : légèrement supérieures aux chiffres de 2009. Deuxième plus mauvais résultat annuel pour cet engin depuis le milieu des années 60

TOTAL : Deuxième rang des prises records



Prises 2010 par engin

Palangre	248 589 t	10%
Canne	171 597 t	7%
Senne	1 818 255 t	75%
Traîne	> 182 672 t	8%
Autres	>	



Thon jaune : 3^e rang des prises records



Bonite : 2^e rang des prises records derrière les prises de 2009

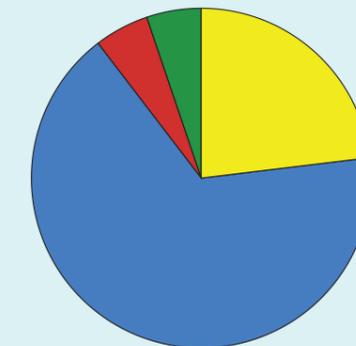


Thon obèse : Plus bas niveau depuis 1996



Germon : 5^e rang des prises records. Chiffre record pour l'exploitation du stock du Pacifique Sud (81 217 tonnes)

TOTAL : 2 421 113 t



Prises de thonidés 2010 par espèce (en tonnes)

Thon jaune	558 761 t	23%
Bonite	1 610 578 t	67%
Thon obèse	125 757 t	5%
Germon	126 017 t	5%



Prises 2010 des palangriers, par espèce

Espèce	Prises	% du total des prises à la palangre	Observation
Bonite			Niveau négligeable
Thon jaune	82 485 t	33%	Plus haut niveau depuis 1988, mais comprend pour la première fois les prises réalisées par le Viêt-nam (9 513 tonnes)
Germon	100 846 t	40%	Niveau record. Supérieures de 9 % au précédent record de 2009. Supérieures de 25 % à la moyenne des prises sur la période 2000-2009. S'explique par une hausse spectaculaire des prises dans le Pacifique Sud
Thon obèse	64 117 t (provisoire)	26%	Plus bas niveau depuis 1996. Comprend pour la première fois les prises réalisées par le Viêt-nam (2 441 tonnes)
TOTAL	248 589 t		Deuxième rang des prises records de la décennie. Inférieures de 8 % au record de 2002 (256 582 tonnes)



Prises 2010 des senneurs, par espèce

Espèce	Prises	% du total des prises à la senne	Observation
Bonite	1 381 070 t	76%	Deuxième rang des prises records après 2009
Thon jaune	382 521 t	21%	Troisième rang derrière les prises records de 2008 (499 133 tonnes)
Germon			Niveau négligeable
Thon obèse	54 356 t (provisoire)	3%	Inférieures à la moyenne de ces cinq dernières années. Inférieures de 27 % aux prises de 2009
TOTAL	1 818 255 t		Troisième rang des prises records pour la senne, derrière les prises de 2009 et de 2008



Stocks de thonidés : bonite



L'effort de pêche visant la bonite se situe dans la fourchette des niveaux d'exploitation jugés durables. Le niveau actuel du stock (mesuré en poids) correspond à environ 60 % du niveau attendu en l'absence de toute activité de pêche. L'effectif de reproducteurs est également suffisant pour une exploitation durable de l'espèce, mais la situation peut très vite évoluer, la bonite étant une espèce à faible longévité.

Compte tenu de l'affaiblissement du stock, le maintien du niveau actuel des captures pourrait se traduire à terme par une baisse des prises quotidiennes individuelles et une rentabilité plus faible des opérations de pêche.

Recommandation

- Envisager de limiter la pêche de la bonite afin de préserver la bonne santé de ce stock vital pour l'activité halieutique, de maximiser le rendement économique de la pêche et d'assurer la sécurité alimentaire des populations océaniques.

Stocks de thonidés : germon



Dans l'ensemble, l'effort de pêche du germon est jugé durable. L'exploitation de l'espèce a entraîné un appauvrissement progressif du stock (mesuré en poids), mais l'abondance de reproducteurs dans le Pacifique Sud reste suffisante pour assurer la viabilité de l'espèce.

Néanmoins, les captures sont en hausse ces dernières années, et, dans de nombreux pays océaniques, l'appauvrissement du stock pourrait, s'il se poursuit, mettre en péril les pêcheries palangrières et entraîner une diminution des prises quotidiennes individuelles et de la rentabilité des navires.

Stocks de thonidés : thon jaune



Dans l'ensemble, l'effort de pêche du thon jaune est jugé durable. L'exploitation de l'espèce a entraîné un appauvrissement progressif du stock (mesuré en poids), mais l'effectif de reproducteurs reste suffisant pour assurer la viabilité de l'espèce. Si les nouvelles sont plutôt bonnes dans l'ensemble, il faut noter que le Pacifique occidental équatorial, d'où proviennent environ 81 % des prises totales de thon jaune, est pour le moins pleinement exploité, aucune augmentation des prises n'étant envisageable.

Recommandation

- Limiter l'effort de pêche du thon jaune à son niveau actuel dans le Pacifique occidental équatorial.

Stocks de thonidés : thon obèse



L'effort de pêche visant le thon obèse est excessif depuis plusieurs années et il est possible que l'effectif de reproducteurs se situe déjà en-deçà du seuil d'exploitation durable, à 23 % seulement de l'effectif total estimé en l'absence de toute activité de pêche.

Recommandation

- Réduire l'effort de pêche du thon obèse d'au moins 32 % par rapport aux niveaux moyens de 2006-2009 afin de garantir l'exploitation durable du stock.

Informations supplémentaires

Les statistiques présentées sont complètes jusqu'à la fin 2010.

Version complète du rapport

Le rapport complet La pêche thonière dans le Pacifique occidental et central : bilan de l'activité halieutique et état actuel des stocks de thonidés (2010) peut être consulté en ligne, en anglais et en français sur le site www.spc.int/oceanfish/.



Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

John Hampton

Directeur du Programme pêche hauturière
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
BP D5
98 848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : JohnH@spc.int